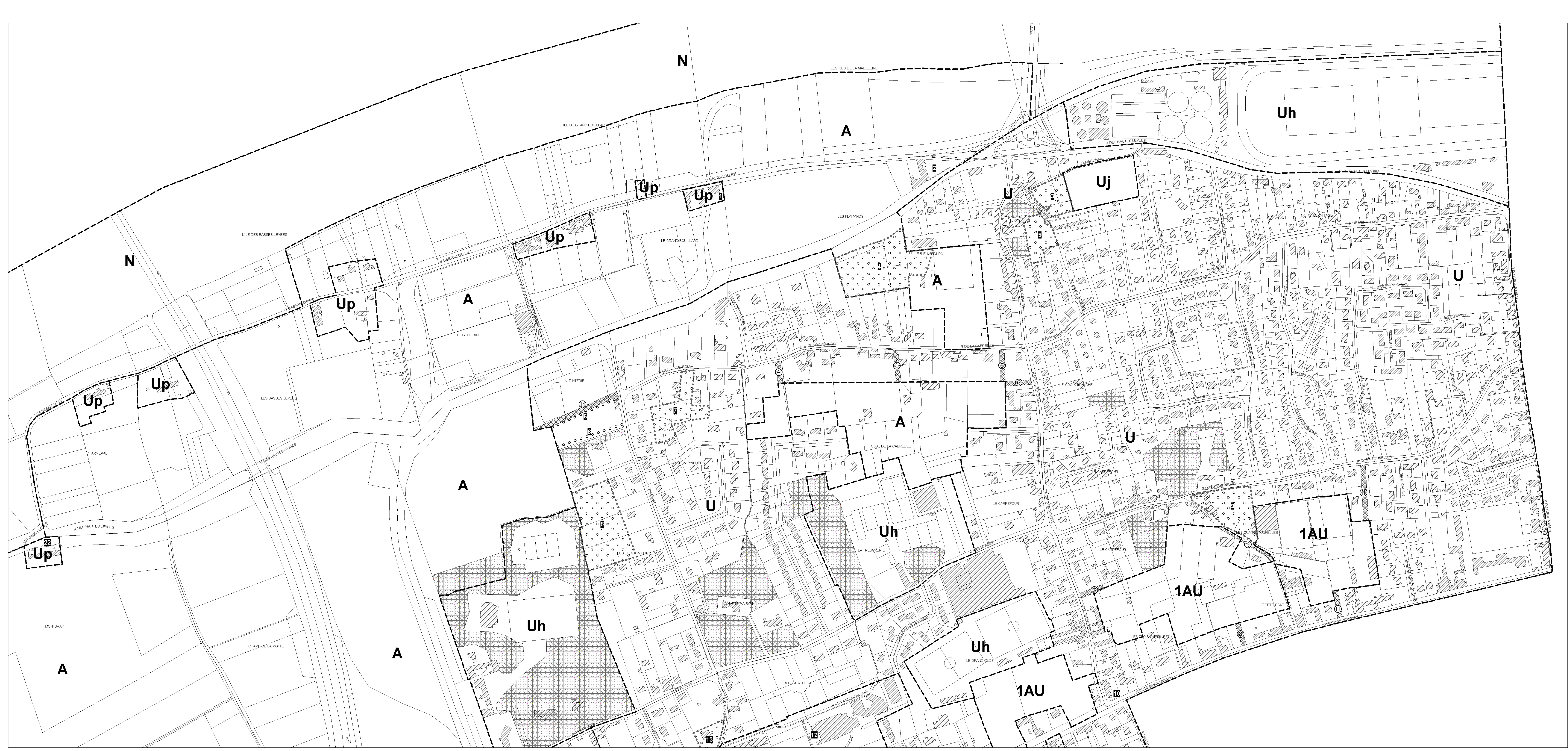






COMMUNE DE SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN
AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION ORLÉANAISE

3.2

Commune de
SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE



Échelle : 1/2 000ème
APPROUVÉ LE 12 JUILLET 2011

Source : Cadastre 2008 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin © DGI

agence d'urbanisme
de l'agglomération orléanaise

- U

Uj

Ue

Uh

Up

1AU

1AUe

A

N

1AUza

1AUzb

1AUzc

1AUzd

1AUzp

Limite de zone et de secteur

Zone urbanisée

Secteur de jardin

Zone d'activité économique

Zone d'intérêt collectif

Secteur bâti dans l'espace agricole

Zone d'urbanisation future à vocation d'habitat

Zone d'urbanisation future à vocation d'activité économique

Zone agricole

Zone naturelle

Secteurs d'accueil d'habitat (ZAC Clos Aubert)

Secteur d'espace public paysagé (ZAC Clos Aubert)
- 3

10

Espace boisé classé

Emplacement réservé

Élément de paysage à protéger au titre de l'article L.123-1-7° du code de l'urbanisme

RAPPEL : Le territoire de la commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin est exposé au risque d'inondation de la Loire. Il est impératif de se référer également au Plan de Prévention du Risque d'Inondation de la vallée de la Loire (pièce n° 8.5 du dossier de PLU). L'essentiel du territoire communal est concerné par un niveau d'aléa fort.